



FNE 83
(Affiliée à F.N.E. - PACA)
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
VAR



Siège Social : 1571, Chemin de Terrimas
83260 LA CRAU

Adresse mail : info@fne83.fr

L'UDVN-FNE83 est devenue FNE83 ou FNE Var le 13 mai 2023

Membres du conseil d'administration

Mesdames Françoise OLLIVIER, Yvanna CRAVERO, Nathalie CAUNE , Chantal SIMONI,
Monique BARNIER-ESCARTEFIGUE, Martine LAFONTAINE, Johanna REBHUN, Malika MOUREY

Messieurs, Michel BARBAROUX Henri BONHOMME, Michel BLAISE, Dominique CALMET, Philippe CHESNEAU , Pierre-Dominique CLEMENT, Bruno COIFFIER , Michel DANIEL, Henri GRANGEON, Patrick LAFFITTE, Michel PIERRE, Charles INGBERG, Armand NOVI, André TREDE, Alain GRAPINET, Jean-Jacques GIORGI, Marc MARIJON, Dominique ROGOWICZ

Mesdames, Messieurs,

Je vous serais très obligé (e) d'honorer de votre présence le prochain conseil d'administration, qui se tiendra le samedi 25 novembre 2023 à 8 h 45, à la salle ASTÉROÏDE chemin du Aria 83 310 La Mole.

PLAN D'ACCÈS : <https://www.fne83.fr/2023/11/18/acces-salle-asteroid-a-la-mole/>

Je vous prie de trouver ci-dessous :

- L'ordre du jour proposé pour la tenue de ce conseil,
- Un modèle de pouvoir, que je vous remercie de bien vouloir adresser au secrétaire ou à la personne qui vous représentera, au cas où vous seriez empêché (e) d'y assister.
- Si vous ne pouvez pas venir, il est important que vous soyez représenté, car le Conseil ne peut valablement se tenir que si le quorum est atteint. N'oubliez pas votre pouvoir !

Comptant sur votre présence **ou votre pouvoir**, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sentiments les plus amicaux.

Michel DANIEL, secrétaire

N.B. : Les membres du Conseil dont l'adresse e-mail est connue sont convoqués par ce moyen.

ORDRE DU JOUR

1-Approbation du P-V du précédent conseil du samedi 24 septembre 2023

2- AFFAIRES EN JUSTICE :

Voir le document « Affaires en justice » : <https://www.fne83.fr/2023/11/18/affaires-en-justices-au-18-11-2023/>

Les informations incomplètes ou erronées pourront être rectifiées et le fichier sera retourné à hf.bonhomme@gmail.com

3- OUEST VAR

3.1 Déchetterie au Pradet.

FNE83 a accordé son soutien au collectif des associations contre ce projet dont deux sont affiliées à FNE83 : l'Association de Défense du Plan de La Garde et Le Pradet Environnement.

La modification du PLU pour permettre l'implantation d'une nouvelle déchetterie au Pradet a été adoptée par la Métropole de TPM suite à une enquête d'utilité publique.

Un recours amiable est en projet décidé le 11 octobre 2023 ; Nicolas PIGAGLIO doit écrire à la CADA car le document fourni n'est pas le bon.

Le [recours gracieux](#) est rédigé. Il est soumis à votre approbation.

Ce projet mérite d'être regardé dans le détail durant ce CA, car des questions ont été posées :

- Se situe-t-il en zone inondable ?
- Y a-t-il une solution de substitution ?
- Sommes-nous convaincus que ce projet n'est pas à sa place, en intégrant le fait qu'une déchetterie de proximité est un moyen efficace d'éviter les dépôts sauvages.
- Dans le cas où nous serions convaincus que ce projet n'est pas acceptable, serait-il opportun de demander un rendez-vous avec le Préfet pour lui présenter nos arguments ?

3.2 Point sur les affaires Mandréennes.

3.3 Situation des déchets en Centre Var (par Armand NOVI).

Le centre d'enfouissement des déchets du Centre Var à Ginasservis ne devrait plus accepter de biodéchets à partir de 2025 selon l'arrêté préfectoral (2024 selon la loi).

Armand NOVI (APNE – Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement et le cadre de vie de Pontevès) et M PIERRE ont rencontré le Maire de Montfort sur Argens, Président du SIVED qui englobe trois communautés de communes dont celle de Brignoles dont le Maire M. BREMOND ne veut plus d'un centre de traitement des déchets sur le site initialement prévu : tri des déchets et compostage. Sans site dédié aucune étude ne peut être lancée.

La situation doit être gérée par le Préfet.

3.4 CSS de l'UVE de Toulon du 15 novembre 2023 en Préfecture.

Michel PIERRE a posé trois questions le 18-10-2023 :

- Point sur les **tarifs de distribution de l'eau chaude** pour le chauffage de bâtiments à La Beaucaire et à Berthe

- **Point financier sur les travaux de déviation du réseau d'eau chaude** entre Zéphire à Lagoubran et la gare de La Seyne (en 2019).

Quelles incidences financières pour Zephire et sur le coût de l'eau chaude distribuée ?

FNE83 ajoute une question sur **l'avenir du site avec l'obligation du tri à la source** des biodéchets au 1er janvier 2024 sachant que les biodéchets ne doivent plus être incinérés ni enfouis et que les déchets doivent être recyclés en grande partie.

3.5 - Tombolo de Giens

Ph Chesneau a organisé trois rencontres des associations et experts concernés

3.6 - Pollution de l'air. Suivi du PPA83 du 14 novembre 2023 en Préfecture.

FNE83 interviendra au Comité Territorial du Var le 30 novembre 2023 en présentant l'indice de pollution oxydante OXA et en demandant une station de trafic à l'est de la rade car celle de Toulon Foch n'est plus réglementaire.

3.7 Pollution de l'air. Projet CAPT'AIR

Ce projet de FNE PACA et ATMOSUD financé par la DREAL est géré par ACTEnergies a été présenté au CA du 23 septembre 2023. Cette action vise à la mesure de taux de particules PM2,5 en intérieur, extérieur et mobilité.





Une deuxième CAPT'AIR VAR s'est tenue à Toulon le 26 septembre pour faire le point.

3.8 Pollution de l'air. Projet Déploiement du projet Ozone.

Le projet de déploiement des capteurs du projet Ozone pour évaluer la pollution oxydante (NO3 et O3) ainsi que les particules fines (PM) est accepté par la Région.

Nous sommes en recherche d'un stagiaire, Bac + 4, pour début 2014

3.7 3.6 Enquêtes Publiques :

<p>Pyrotechnie à Ollioules-Toulon-La Seyne</p>	<p>Pierrefeu</p> <p><u>Une révision du PLU de Pierrefeu.. sans objet :</u></p>
 <p>AVIS ADMINISTRATIFS</p>  <p>Préfecture du Var Direction départementale des territoires et de la mer du Var</p> <p>AVIS D'INFORMATION Portant sur la prolongation du délai d'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de la pyrotechnie principale de Toulon sur le territoire des communes de Toulon, Ollioules et La Seyne-sur-Mer (Var)</p> <p>Par arrêté du 6 octobre 2023, le ministre des Armées a prolongé de dix-huit mois le délai d'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de la pyrotechnie principale de Toulon sur le territoire des communes de Toulon, Ollioules et La Seyne-sur-Mer (Var). Cet arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Var. Cet arrêté est publié au Bulletin officiel des Armées. Il est affiché pendant au moins un mois dans les mairies de Toulon, Ollioules et La Seyne-sur-Mer, et au siège de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Un exemplaire de l'arrêté sera communiqué pour information aux personnes et organismes associés.</p> 	 <p>AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pierrefeu-du-Var</p> <p>Par arrêté du maire N° EP 23/001 en date du 24 octobre 2023, la commune de Pierrefeu-du-Var a prescrit l'enquête publique relative à la révision allégée du PLU de la commune de Pierrefeu-du-Var. M. Bertrand NICOLAS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par décision N°E2300050/83 du président du tribunal administratif de Toulon (Var) en date du 6 octobre 2023. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Pierrefeu-du-Var pendant 32 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du mardi 14 novembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023 inclus. Chacun pourra prendre connaissance du dossier en mairie ou sur le site internet de la commune : http://www.pierrefeu-du-var.fr et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : M. Le commissaire enquêteur titulaire – Hôtel de Ville – place Urbain Sénès – 83390 Pierrefeu-du-Var, ou enfin, par courriel à l'adresse suivante : accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr Le commissaire enquêteur recevra en mairie (Hôtel de Ville – Salle du conseil municipal – place Urbain Sénès – 83390 Pierrefeu-du-Var) aux dates suivantes : - Mardi 14 novembre 2023 de 9 heures à 12 heures ; - Jeudi 23 novembre 2023 de 9 heures à 12 heures ; - Mercredi 29 novembre 2023 de 14 heures à 17 heures ; - Lundi 4 décembre 2023 de 14 heures à 17 heures ; - Vendredi 15 décembre 2023 de 14 heures à 17 heures.</p>

4- CENTRE VAR

4.1. SCoT du Golfe de Saint-Tropez : recours gracieux déposé le 17 août, rejeté le 4 octobre, en conséquence un recours contentieux sera déposé d'ici le 4 décembre par Me Porta. Nos revendications portent sur les possibilités de construction sur le site du Yotel.

4.2. Permis de construire du Yotel : recours gracieux déposé le 26 octobre. Un rejet est plus que probable, aussi tel qu'évoqué précédemment, nous déposerons un recours contentieux avec Me Porta.

Alain Grangeon et Henri Bonhomme ont rencontré le 15 novembre la Sous-Préfète en place depuis août 2023 pour évoquer le projet du Yotel dans sa nouvelle configuration.

Ont été également discutés le PLU de Cavalaire conduit de façon chaotique par le Maire. Voir ci-dessous. Les bâtiments anciens implantés sur le DPM à Cavalaire (Flots Bleus et Alpazur) à Sainte-Maxime (Le Saint-Hilaire). Une situation écrite de ces différents thèmes abordés sera transmise à la Sous-Préfète qui ne reçoit pas les communications transmises au Préfet.

Nous nous estimons globalement satisfaits de l'écoute la Sous-Préfète.

4.3 Projet ALPAZUR à Cavalaire : nous avons obtenu par référé au TA, la suspension du permis de construire ce qui a déclenché l'arrêt des travaux. Le jugement sur le Fond reste à venir. Un pourvoi en CE a été déposé par le Maire de Cavalaire.

4.4 PLU de Cavalaire. Une enquête publique dont le résultat vient d'être publié le 10 novembre, va contraindre la commune à : revoir le contenu du PLU, l'arrêter en conseil municipal une seconde fois, le soumettre à nouveau aux PPA, relancer une nouvelle enquête publique. L'action des associations a permis de mettre en évidence certaines anomalies importantes, et aussi de mobiliser la population : 446 avis pour une population de 7 600 habitants.

5- EST VAR

5.1 Fréjus Base Nature : d'anciens projets qui ressortent

5.2 Défrichements par Yvanna Cravero de l'Association Bagnolaise d'Information.

5.3 Projets sur la Siagne par Jean-Jacques Giorgi de TDVN 83

5.4 Fontsante et SUEZ

Le groupe Suez a demandé à geler l'examen de leur projet (le troisième ?) jusque mi-janvier 2024 afin de produire de nouvelles pièces et documents...

<https://www.fontsante.org/wp-content/uploads/2023/10/2023-10-02-courrier-prefet.pdf>

5.5 Projet d'Agay contesté par l'association Environnement Var.

5.6 Présentations du projet "Sols Vivants" par Manon Rolet de TDVN83

6- AFFAIRES COURANTES

Rien à l'ordre du jour.

7- QUESTIONS GÉNÉRALES

7.1. Demande d'adhésion à FNE 83 de l'association MARTINET D'ICI ET D'AILLEURS. Les statuts et un mail de sollicitation ont été transmis aux membres du CA. Nous aurons à apporter une réponse à cette demande.

7.2 Formation juridique. Elle se tiendra le 8 décembre 2023 à Aix-en-Provence. Inscription nécessaire auprès d'Olivia Gervais : olivia.gervais@fnepaca.fr. Le programme n'est pas arrêté mais a priori : questions de recevabilité, mais aussi des cas pratiques sur le calcul du préjudice moral.....

7.3 Organisation de stages de citoyenneté de sensibilisation à l'environnement avec FNE-PACA sous le contrôle des parquets de Toulon et Draguignan.

Prochain CA : proposition, **samedi 3 février 2024 à Solliès-Pont** (à confirmer durant ce CA)

Fédération Nature Environnement du Var (FNE 83)

FNE Var Affiliée à FNE PACA

Adresse mail : info@fne83.fr

POUVOIR

Je soussigné (e), (en lettres capitales) M., Mme :

Donne par la présente tous pouvoirs à M., Mme :

Ou à défaut à M., Mme :

à l'effet de me représenter au Conseil d'Administration qui se tiendra le samedi 25 novembre 2023 à 08h45 à La Mole.

(Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »)

à, le